

(Source : L'Avantage, votre journal)

L'Hôpital de Rimouski intéressé par la résidence Lionel Roy

Publié le lundi, 04 avril 2011 10:44 - par Jean-François Bouchard

Le Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette est très intéressé à acquérir la résidence Lionel Roy, cet édifice de l'Œuvre Langevin situé au coin des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis.

L'ancienne école d'agriculture de Rimouski a été transformée en résidence pour les prêtres retraités en 1969. Désireuse de s'en départir pour une question financière, l'Œuvre Langevin avait entrepris des négociations avec la Fondation du Centre hospitalier régional de Rimouski il y a quelques semaines, mais celles-ci ont avorté vendredi dernier.

La Fondation souhaitait se porter acquéreur de l'édifice afin de le louer au Centre hospitalier de Rimouski. Or, une règle ministérielle interdirait à l'Hôpital de Rimouski de louer un immeuble d'une fondation. Conséquemment, le Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette envisage maintenant d'acheter la résidence Lionel Roy.

« C'est un bâtiment qui nous intéresse », confirme à L'Avantage Judith Raymond, conseillère-cadre aux communications du CSSS de Rimouski-Neigette. « On va entreprendre des négociations avec l'Œuvre Langevin », qui avait, selon nos sources, privilégié de vendre l'édifice à la Fondation du CHRR en raison de sa mission plutôt qu'à d'autres promoteurs.

Le Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette souhaite acquérir la résidence Lionel Roy pour y déménager une partie de ses bureaux administratifs. « On a besoin d'espace dans l'hôpital, notamment pour accueillir les étudiants en médecine », précise Mme Raymond.

Des 21 curés de la résidence Lionel Roy, 6 déménageront dans l'Ancien monastère de Nazareth, 6 au Grand Séminaire, 4 à l'archevêché, 4 à la maison mère des Sœurs du Clergé à Lac-au-Saumon et 1 au Manoir les Générations. « C'est d'ici le 4 juillet que les prêtres seront relocalisé », précise Jacques Tremblay, président de l'Œuvre Langevin.



La résidence Lionel Roy est située au coin des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis.
(Photo : Stéphane Fournier)

(Source : Radio-Canada)

Nouvelle vie pour la résidence Lionel Roy

Mise à jour le vendredi 1 avril 2011 à 16 h 11

Un autre édifice du patrimoine religieux rimouskois, la résidence Lionel Roy, change de vocation.

L'Oeuvre Langevin est en voie de se départir de la résidence, située au coin des rues Saint-Jean-Baptiste et Saint-Louis. La transaction n'est pas encore conclue, mais le déménagement est imminent.

Le président de l'Oeuvre Langevin, Jacques Tremblay, explique que cette vente est avant tout une décision d'affaires : « Le fonds que nous avions fondait comme neige au soleil. Chaque année il aurait eu un déficit plus grand et ça on ne pouvoir se permettre cela! »

L'édifice, qui abritait autrefois l'école d'agriculture de Rimouski, avait été transformé en maison de retraite pour les prêtres en 1969.

Dès les prochaines semaines, les 21 prêtres résidents devront être relogés ailleurs. Des travaux sont déjà en cours à l'archevêché et au grand séminaire pour accueillir la dizaine d'entre eux qui ont choisi d'y résider. D'autres iront habiter dans l'ancien couvent des Petites Soeurs de Nazareth et à la maison mère des Soeurs du Clergé à Lac-au-Saumon.

Plusieurs rencontres avec l'archevêque et les autorités diocésaines ont permis de préparer en douceur ce moment de rupture. « Annoncer cette décision aux prêtres qui étaient là depuis 20 ans, 30 ans, c'était délicat et il y a des larmes qui ont coulé bien sûr! », rapporte M. Tremblay.

Le déménagement devrait être complété d'ici la fin du mois de juin.

<http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2011/04/01/003-residence-lionel-roy-vente.shtml>

La résidence Lionel Roy de Rimouski bientôt transformée en bureaux administratifs

Mise à jour le mercredi 6 avril 2011 à 16 h 27

Le président de l'organisme propriétaire de la résidence Lionel Roy, Jacques Tremblay, a bon espoir de conclure une transaction d'ici peu avec le Centre de santé et de services sociaux de Rimouski-Neigette.

Le centre hospitalier veut libérer des espaces pour répondre notamment aux besoins de son programme d'enseignement universitaire. Regrouper une partie de ses services administratifs dans l'édifice Lionel Roy pourrait être la solution.

Jacques Tremblay confirme qu'une rencontre a permis mardi de paver la voie aux négociations. « Ils nous ont donné l'assurance qu'ils étaient fort intéressés par l'achat de la maison. »

L'hôpital louerait les locaux directement à l'organisme, l'Œuvre Langevin, pendant 6 mois ou un an avant de s'en porter acquéreur de façon définitive. Une solution qui plaît aux deux parties affirme Jacques Tremblay. « Nous sommes heureux que ce soit en train de se finaliser et je crois que du côté de l'hôpital aussi ils sont heureux. »

L'opération pourrait se réaliser d'ici la fin de l'été.



Centre hospitalier de
Rimouski

<http://www.radio-canada.ca/regions/est-quebec/2011/04/06/004-residence-rimouski-transformee.shtml>

(Source : L'Avantage, votre journal)

Vente de la résidence Lionel-Roy : Une vingtaine de prêtres ont été relocalisés

Publié le mercredi, 20 juillet 2011 10:42 - par Thérèse Martin

Une vingtaine de prêtres à la retraite ont dû être relocalisés, au cours des derniers mois, à la suite de la décision prise par l'œuvre Langevin de vendre la résidence Lionel-Roy. Les négociations vont d'ailleurs bon train avec le CSSS de Rimouski-Neigette, qui souhaite acquérir l'édifice.

Les négociations entre l'œuvre Langevin et le Centre de santé et de services sociaux progressent rapidement. Le CSSS a le projet d'aménager des bureaux administratifs dans cet édifice. Pour l'œuvre Langevin, la vente de la résidence Lionel-Roy était inévitable. « La maison était conçue pour accueillir 32 prêtres et ils n'étaient plus que 20. Et plusieurs parmi eux sont très âgés. Selon les prévisions, la résidence n'aurait accueilli qu'une dizaine de prêtres dans cinq ou huit ans. Il était évident

que nous allions vers un déficit et nous avons vu la nécessité d'agir avant d'en arriver là », explique le président de la corporation de l'œuvre Langevin, Jacques Tremblay.



Jacques Tremblay, président de la corporation de l'œuvre Langevin, devant la résidence Lionel-Roy.

Les prêtres ont été rencontrés à plusieurs reprises, notamment par l'archevêque, Mgr Pierre-André Fournier, qui leur a accordé beaucoup d'attention. « Cette décision n'était pas facile à prendre et nous savions que ce serait difficile pour les prêtres de vivre ce « grand dérangement ». Ils étaient habitués à leur environnement et au personnel qui prenait bien soin d'eux. Nous avons vu beaucoup de tristesse dans leurs yeux, mais ils ont compris la situation et ont accepté d'être relocalisés. »

Selon leur désir et leur degré d'autonomie, les prêtres ont été relocalisés au Grand Séminaire, à l'Archevêché, à l'Ancien monastère de Nazareth, au Manoir des Générations ou à Lac-au-Saumon, à la résidence des Sœurs du Clergé. « Ça se passe bien pour eux, dans leurs nouvelles résidences. L'œuvre Langevin continue de prendre soin d'eux. Une religieuse vient d'être engagée pour créer des liens entre les prêtres et organiser des activités. »

L'œuvre Langevin a également récupéré, à l'intérieur de la résidence Lionel-Roy, plusieurs objets qui ont une importante valeur patrimoniale, par exemple, des peintures, sculptures, photographies et documents anciens. Construit en 1935, l'édifice a abrité l'École d'agriculture avant d'être reconverti en résidence pour les prêtres retraités en 1976. Les 30 et 31 juillet, des biens, comprenant des meubles, seront mis en vente, à la résidence située au 83, rue Saint-Jean-Baptiste Ouest. Cette vente est ouverte à l'ensemble de la population.

<http://www.lavantage.qc.ca/actualite/20-07-2011-vente-de-la-residence-lionel-roy-une-vingtaine-de-pr-tres-ont-ete-relocalises>

(Source : L'Avantage, votre journal)

Résidence Lionel-Roy : L'Œuvre Langevin accepte l'offre d'achat du CSSS de Rimouski-Neigette

Publié le jeudi, 21 juillet 2011 15:48 - par René Alary

Ce qui n'était qu'une question de jours est maintenant concrétisé : l'Œuvre Langevin accepte l'offre d'achat du CSSS de Rimouski-Neigette pour l'achat éventuel de la résidence Lionel-Roy.

Elle prévoit que l'établissement de santé et de services sociaux louera la résidence pour la prochaine année, le temps de laisser le processus d'achat se poursuivre avec le ministère de la Santé et des Services sociaux.

« L'offre d'achat est une première étape, le CSSS doit obtenir des autorisations du MSSS avant d'acheter officiellement la maison. D'ici là, nous louerons l'édifice afin de déménager certains de nos services administratifs », précise

M. Jacques A. Lévesque, directeur général par intérim du CSSS de Rimouski-Neigette. Le montant de l'offre d'achat n'a pas été divulgué pour le moment.



Des travaux de réaménagement sont prévus dès le début du mois d'août. Progressivement, la Direction des ressources humaines, le Service d'approvisionnement, la Direction des ressources financières et informationnelles et celle des Services techniques et de la logistique immobilière intégreront les bâtiments.

« L'entente nous permet de déménager certains de nos services administratifs et ainsi créer de l'espace suffisant pour effectuer des travaux d'aménagement à l'hôpital régional dans l'objectif de poursuivre notre mission universitaire et d'accueillir 17 étudiants en médecine, dont 9 nouveaux en septembre prochain », explique M. Lévesque. Sans compter l'impact positif sur la problématique des stationnements à l'hôpital.

Les prêtres qui demeuraient dans la résidence Lionel-Roy ont été relocalisés dans des endroits qui convenaient à leur désir et à leur degré d'autonomie. « Nous sommes conscients des désagréments qu'occasionnent ces déménagements aux prêtres. C'est pourquoi nous avons pris le temps de leur expliquer la situation et de respecter, le plus possible, leur volonté quant à leur relocalisation », mentionne Jacques Tremblay, président de la corporation de l'Œuvre Langevin qui est propriétaire de la résidence.

Les prévisions à moyen terme démontraient que la résidence n'abriterait qu'une dizaine de prêtres alors qu'elle peut en accueillir 32.

Le Centre de santé achète la Résidence Lionel-Roy

Le JOURNAL

L'œuvre Langevin accepte l'offre d'achat du Centre de santé et de services sociaux Rimouski-Neigette pour la Résidence Lionel-Roy, située à l'angle de la rue Saint-Jean-Baptiste et de l'avenue Saint-Louis, à Rimouski.

Les deux parties se réjouissent de l'entente intervenue. L'offre d'achat du CSSS, qui chapeaute l'Hôpital, le CSLC et le CHSLD (« Foyer »), prévoit que l'établissement de santé et de services sociaux procèdera à la location de la résidence Lionel-Roy pour la prochaine année, le temps de laisser le processus d'achat se poursuivre avec le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS).

«L'offre d'achat est une première étape. Le CSSS doit obtenir des autorisations avant d'acheter officiellement la maison. D'ici là, nous louerons l'édifice afin de déménager certains de nos services administratifs» précise le directeur général par intérim du CSSS, Jacques A. Lévesque.

À compter du début août, le CSSS prendra possession de la résidence. Des travaux de réaménagement sont prévus. La Direction des ressources humaines et le Service d'approvisionnement occuperont les espaces de la résidence. Par la suite, la Direction des ressources financières et informationnelles et celle des Services techniques et de la logistique immobilière intégreront les bâtiments. Cela réglera des problèmes de manque d'espace dans l'hôpital mais aussi dans son stationnement.

Prêtres

Pour leur part, les prêtres qui demeuraient dans la résidence Lionel-Roy ont été relocalisés dans des endroits qui convenaient à leur désir et à leur degré d'autonomie. Les prévisions à moyen terme démontraient que la résidence n'abriterait qu'une dizaine de prêtres alors qu'elle peut en accueillir 32. Les parties s'entendent pour ne pas divulguer le montant de l'offre d'achat.



La Résidence Lionel-Roy.

Photo LE JOURNAL Miguel Tremblay